



TASKI® Sani Flow

W5a

Déboucheur

Description

Déboucheur puissant hautement actif avec triple action: dégorge, prévient d'autres dépôts et élimine les mauvaises odeurs.

Propriétés principales

- Hautement alcalin
- Pénètre l'eau stagnante jusqu'à la source de l'obstruction

Avantages

- Elimine tout seul des obstructions telles que les résidus de savon, les cheveux, les graisses et les restes de nourriture dans les écoulements de lavabos, baignoires, douches, etc.
- Prévient, en cas d'utilisation régulière, les obstructions dans les tuyaux
- Elimine les mauvaises odeurs

Mode d'emploi

Dosage :

Le produit est prêt à l'emploi ; utiliser non dilué.

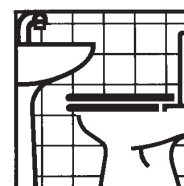
Obstructions légères : Verser 20-50 ml directement dans l'écoulement

Obstructions fortes : Verser jusqu'à 500 ml directement dans l'écoulement

Application

Verser le produit dans l'écoulement. Pour les obstructions légères, laisser agir 15 minutes ; pour les obstructions fortes, laisser agir entre 30 min. et 12 heures. Rincer avec de l'eau chaude. Répéter si nécessaire.

Important : Ne jamais mélanger les produits avec des substances contenant du chlore ou d'autres produits (dégagement de gaz). Ne pas appliquer sur des surfaces calcaires comme le terrazzo ou le marbre.





TASKI®

Sani Flow

W5a

Détergent moussant moyennement alcalin

Données Techniques

Aspect : liquide clair, incolore

Poids spécifique (g/ml ; 20°C) : 1,18

pH pur : 13,0 - 14,0

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production normale et ne doivent pas être considérées comme des spécifications.

Précautions de manipulation et de stockage

Manipulation:

Pour les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit, consulter la fiche de sécurité correspondante.

Usage réservé au personnel professionnel formé.

Stockage:

Conserver le produit dans son emballage original fermé.

Protéger du gel et de la chaleur.

Informations écologiques

Les tensioactifs utilisés dans ce produit sont en totale conformité avec la législation relative à la biodégradabilité, selon le règlement 648/2004 du Parlement européen et du Conseil relatif aux détergents.

Législation

Produit caustique. Observer les mesures de précaution sur l'emballage.